

Ambassade de France en Russie Service du Magistrat de liaison

Égalité Fraternité

Moscou, 7 mai 2021

DE : Benjamin DANLOS, Magistrat de liaison en Russie

A : Aux participants du Congrès historique et juridique international «Traditions juridiques dans la formation de l'État russe»

Chers participants et invités du congrès international,

Aujourd'hui, l'histoire de l'humanité rentre dans une nouvelle étape de développement, qui est associée à la nécessité de repenser les réalisations et les événements du passé, avec un niveau qualitatif nouveau de coopération internationale, dans l'intérêt des citoyens de tous les Etats du monde.

Les scientifiques de la République Française, ainsi que les scientifiques de la Fédération de Russie, ont toujours accordé une attention particulière à l'étude de l'histoire, y compris à l'histoire du droit, en préservant la mémoire des événements du passé historique et les meilleures traditions du développement de l'État. Nos pays ont un passé riche en événements importants, y compris à travers notre histoire commune et il est nécessaire de l'étudier, de découvrir et d'analyser de nouvelles sources écrites et matérielles. Par conséquent, la communauté scientifique de la République française se félicite de la tenue du Congrès historique et juridique international consacré aux traditions juridiques de la formation de l'État russe.

Le Congrès est dédié au 300e anniversaire de la proclamation de l'Empire russe, qui était l'un des États remarquables de son temps. Au cours de cette période, des traditions administratives et juridiques intéressantes se sont formées, qui n'ont pas encore été pleinement étudiées du point de vue de la méthodologie scientifique moderne. En particulier, les échanges entre les systèmes juridiques de nos des pays ont été très fructueux, marquant à jamais un lien unique entre nos traditions juridiques, notamment à travers le droit continental que nous avons en partage. De nouvelles avancées dans la connaissance et des découvertes fascinantes attendent les scientifiques et les historiens de l'État et du droit.

L'Institut de législation et de droit comparé du Gouvernement de la Fédération de Russie dispose d'un très grand potentiel de recherche. Des recherches fondamentales ont été menées, des centaines de travaux scientifiques sérieux ont été publiés. Le Congrès historique et juridique devrait devenir un autre événement important dans la vie scientifique de l'Institut.

Je souhaite aux participants au congrès un travail fructueux, des discussions intéressantes et de nouvelles découvertes scientifiques.

Benjamin Danlos